



Imprimer un article

 Imprimer | Fermer la fenêtre **CONSEIL GENERAL.****Le spectre d'une augmentation des impôts****3,5 % pour la taxe d'habitation, 3,9 % pour le foncier bâti. Contrairement à ce qui était prévu, la part départementale des impôts locaux devrait augmenter...**

LES ESSONNIENS devront payer « en moyenne entre 7 et 13 € d'impôts de plus » à l'automne prochain. C'est ce qui ressort du projet de délibération sur la fiscalité départementale que les élus au conseil général ont reçu en fin de semaine dernière et qui sera examiné le 14 avril prochain. Ce jour-là, la majorité de gauche devrait valider une hausse de la part départementale des impôts locaux d'environ 3,5 % pour la taxe d'habitation et de 3,9 % pour le foncier bâti.

« Un impôt Sarkozy » ou « un flagrant délit de mensonge » ? Les échanges verbaux lundi prochain s'annoncent tendus entre la droite et la gauche, dont la majorité a été renforcée lors des dernières cantonales. Flash-back : nous sommes le 28 janvier. Les conseillers généraux examinent le budget primitif 2008 du département qui « pèse » 1,5 milliard d'euros par an. Point de hausse d'impôts à l'horizon : la gauche vote le budget à fiscalité constante. En repérant le boom des dépenses de 5,7 %, certaines voix à droite prédisent des lendemains qui déchantent sur la feuille d'impôts. Les élections passent, le PS amasse deux sièges de plus et, quelques jours plus tard, décide de... toucher aux taux.

Des accusations de part et d'autre

Les accusations du camp adverse ne se font pas attendre, convaincu que la gauche a avancé masquée aux élections, préparant le coup de bambou dès le lendemain. « Ils ne tiennent pas leur parole, ce n'est pas nouveau, soupire Jean-Pierre Delaunay, chef de file de l'UMP au conseil général. Tout ce qui a été fait avant le scrutin, il faut le payer maintenant. » A gauche, le discours est prêt, les calculettes affûtées et le responsable tout désigné : l'Etat en général et Sarkozy en particulier. « Depuis février, nous avons constaté une cascade de mauvaises nouvelles », avance Michel Berson, le président PS du conseil général. Et de citer pêle-mêle des dotations de l'Etat allégées de 6,5 M€ (pour le RMI et le personnel de collège), des dépenses supplémentaires non compensées (prise en charge des auxiliaires de vie pour les handicapés), un produit de fiscalité qui chute de 5 M€ par rapport aux chiffres prévus...

Au total, depuis fin janvier, un manque à gagner de 15 M€ serait ainsi apparu au grand jour. Les deux tiers seront absorbés par la hausse des taux. Le reste, « nous irons le chercher dans nos dépenses prévues pour économiser 5 M€ tout en respectant nos engagements de campagne comme les aides nouvelles pour la garde d'enfants », précise Francis Chouat, vice-président PS chargé des finances.

Mais cette apparition soudaine de recettes en moins et de dépenses en plus laisse certains opposants plutôt songeurs : « Soit ce sont des menteurs, soit il s'agit de très mauvais gestionnaires, tacle Christian Schoettl, patron du groupe UPE (divers droite) au conseil général. Entre 1998 et 2007, les impôts avaient déjà augmenté de 18 %... Et comme c'est une nouvelle fois fait juste après les élections, les Essonniers ne le garderont pas en mémoire. »

Grégory Plouviez

Le Parisien , lundi 07 avril 2008



HOTEL DU DEPARTEMENT, LE 28 JANVIER 2008. Alors en pleine campagne électorale, les élus du conseil général votaient un budget primitif sans augmentation des impôts. (LP/S.B.)

 Imprimer | Fermer la fenêtre 

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Le Parisien 2005